



## LISTE DES CANDIDATS ADMIS A LA CLASSE ÉGALITE DES CHANCES 2015-2016

Suite aux oraux qui se sont tenus le mardi 30 juin et le mercredi 1<sup>er</sup> juillet 2015 à la Fondation Culture & Diversité, 17 candidats sont admis à la Classe Égalité des Chances :

Madame	Lila	<b>Abbane</b>
Monsieur	Matthieu	<b>Abily</b>
Madame	Naomi	<b>Amarger</b>
Monsieur	Clément	<b>Apertet</b>
Monsieur	Valentin	<b>Bétourné</b>
Madame	Marie	<b>Curreli</b>
Madame	Emma	<b>Dupire</b>
Madame	Alexis - Leïla	<b>Essadki</b>
Madame	Andréa	<b>Floccari</b>
Madame	Rose-Marie	<b>Folly</b>
Madame	Manon	<b>Franken</b>
Madame	Bertille	<b>Lasseron</b>
Madame	Alizée	<b>Leire</b>
Monsieur	Larhabourou	<b>Magassa</b>
Madame	Alice	<b>Paillard</b>
Monsieur	Augustin	<b>Thai</b>
Monsieur	Fabien	<b>Thomar</b>

**Pour celles et ceux qui n'ont pas été retenus**, nous vous remercions pour votre candidature.

Le fait que vous n'ayez pas été retenu pour la Classe Égalité des Chances n'est en aucun cas un jugement de valeur ni sur la qualité de votre dossier ni sur votre orientation vers des études supérieures en cinéma, en photographie ou en son.

Cette réponse négative ne présage en rien d'un échec au concours, et nous vous rappelons donc que vous pouvez bien évidemment présenter le concours d'entrée de l'École nationale supérieure Louis-Lumière.